|  |
| --- |
| AFR 29/8340/2024 – Guinée - 23 juillet 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 067/24 |
| Disparition forcée des deux militants Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah |
| Guinée |

Le 9 juillet, les militants Oumar Sylla (alias Foniké Menguè) et Mamadou Billo Bah ont été arrêtés par les forces de défense et de sécurité au domicile du premier à Conakry, la capitale guinéenne. Depuis lors, ces deux hommes sont victimes de disparition forcée et on ignore où ils se trouvent. Le jour de leur arrestation, Oumar Sylla avait appelé sur les réseaux sociaux à se vêtir de rouge le 11 juillet pour manifester, entre autres, contre la répression des médias et la cherté de la vie. Il faut que les autorités guinéennes indiquent sans délai où se trouvent Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah, protègent leur intégrité physique et veillent à ce que ces deux militants soient libérés immédiatement et sans condition.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) est une coalition d’organisations de la société civile et de partis politiques qui a lancé une série de manifestations en octobre 2019 en Guinée pour protester contre la modification de la Constitution. Depuis lors, il est au centre de la plupart des manifestations qui dénoncent des violations des droits humains commises par le régime actuel et le précédent. Le 8 août 2022, les autorités de transition guinéennes, arrivées au pouvoir à la suite d’un coup d’État le 5 septembre 2021, ont décidé de dissoudre le FNDC, qu’elles qualifiaient de « mouvement de facto » et l’accusaient d’avoir « toujours été connu pour sa violence à l’encontre de la population, la dégradation et la destruction de biens publics et privés, et des actes d’incitation à la haine ».

En mai 2022, les autorités guinéennes ont interdit les manifestations jusqu’au début du cycle électoral.

Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah ont déjà été placés en détention arbitraire uniquement pour avoir exercé leurs droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique. En septembre 2020, Oumar Sylla a été arrêté alors qu’il mobilisait la population pour l’inciter à manifester contre la candidature du président Alpha Condé à l’élection présidentielle d’octobre 2020. Au lendemain du scrutin, des manifestations, parfois violentes, ont éclaté pour contester les résultats. Les forces de sécurité ont réagi en recourant à une force excessive dans certains quartiers, lors d’opérations qui se sont soldées par des morts. En septembre 2021, Oumar Sylla a été libéré sur ordre du procureur général récemment nommé. Il a été de nouveau détenu arbitrairement de juillet 2022 à mai 2023. Mamadou Billo Bah a aussi été détenu arbitrairement de janvier à mai 2023.

Le 21 octobre 2022, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et les autorités guinéennes ont signé un accord relatif à un processus de transition de 24 mois en 10 étapes, lequel devait aboutir à un retour à l’ordre constitutionnel en décembre 2024. Le gouvernement a été dissous le 19 février 2024 et un nouveau Premier ministre nommé le 27 février. En mars 2024, le nouveau Premier ministre, Amadou Oury Bah, a annoncé que les délais convenus avec la CEDEAO ne pourraient pas être respectés. Il a suggéré de prolonger la période de transition jusqu’en 2025, à la suite d’un référendum sur la Constitution organisé en 2024.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **10 décembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **français**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Premier ministreAmadou Oury BahAvenue de la République – BoulbinetKaloum ConakryGuinéeE-mail: bahourykigna@gmail.com ; mounart2015@gmail.com X/Twitter: @bahourykigna | NOUVELLE ADRESSE:Ambassade de la République de GuinéeRoute de Pré-Bois 20(Immeuble ICC / Bâtiment H -3ème étage)1215 GenèveFax: 022 731 65 54 / E-mail: mission.ambagui@gmail.com  |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 067/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Premier ministre

Amadou Oury Bah

Avenue de la République – Boulbinet

Kaloum Conakry

Guinée

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Premier ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude au sujet de la disparition forcée d’Oumar Sylla (alias Foniké Menguè) et de Mamadou Billo Bah.** Le 9 juillet, ces deux militants et membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) ont été arrêtés par des forces de défense et de sécurité au domicile d’Oumar Sylla à Conakry, la capitale guinéenne. Selon un communiqué de presse publié par le FNDC le 10 juillet, ils ont ensuite été emmenés au siège de la gendarmerie, puis au camp militaire de l’île de Kassa. Depuis lors, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah n’ont eu aucun contact avec leurs avocats ni leurs familles, et on ignore toujours où ils se trouvent. Le jour de leur arrestation, Oumar Sylla avait appelé sur les réseaux sociaux à se vêtir de rouge le 11 juillet pour « protester contre la fermeture des médias», «s’insurger contre la cherté de la vie» et «dénoncer la coupure de l’électricité et autres impairs de la transition».

Le 17 juillet, le Procureur Général a publié un communiqué de presse indiquant qu’aucun organe d’enquête n’avait arrêté Oumar Sylla ni Mamadou Billo Bah et que ces derniers n’étaient détenus dans aucune des prisons du pays. Selon le communiqué de presse officiel, les deux militants ont été enlevés.

La situation d’Oumar Sylla et de Mamadou Billo Bah m’inquiète profondément, car ils ont été visés uniquement pour avoir exercé leurs droits humains et leur disparition forcée compromet leur sécurité. En outre, cela s’inscrit dans une démarche globale de répression en Guinée. Depuis plusieurs mois, les autorités guinéennes ont intensifié leur répression de la dissidence pacifique, en suspendant des médias, en restreignant l’accès à Internet et en ayant recours à une force illégale lors de manifestations. À la date du 22 avril 2024, au moins 47 personnes avaient été tuées lors de manifestations. Amnesty International estime qu’Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah sont détenus arbitrairement en raison uniquement de leur militantisme et de leurs critiques à l’égard des autorités guinéennes, ce qui constitue une violation de leur droit à la liberté d’expression garanti par la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

**Je vous exhorte à libérer immédiatement Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah et à faire en sorte qu’une enquête efficace soit menée sur leur disparition forcée, de sorte que toute personne soupçonnée de porter une responsabilité pénale soit traduite en justice dans le cadre d’un procès équitable. En outre, je vous prie instamment de veiller à ce qu’ils soient protégés de la torture et des autres formes de mauvais traitements en détention.**

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Guinée, Route de Pré-Bois 20, (Immeuble ICC / Bâtiment H -3ème étage), 1215 Genève

Fax: 022 731 65 54 / E-mail: mission.ambagui@gmail.com